

à notre département et ont donné la preuve que des efforts particuliers de quelques personnes enthousiasmées seconderont, à l'avenir, ceux du gouvernement en cette matière. Ces efforts subsidiaires embrassant, en général, la culture d'un poisson tel que la truite mouchetée et autres genres qui ne se sont pas encore inclus dans les opérations du département, seront d'une inestimable valeur. Les piscifactoreries du gouvernement ont servi presque exclusivement à l'élevage des différentes espèces de poissons qui sont d'un grand prix pour le commerce. D'autres espèces, telles que la truite mouchetée, l'achigan, etc., qui ne sont pas considérés comme des poissons recherchés, n'ont pas été depuis quelques années incubées dans nos établissements.

QUANTITÉS D'ALEVINS DISTRIBUÉS.

Le tableau suivant indique les distributions d'alevins des différentes espèces de poissons élevés à l'aide des incubateurs :

Saumon (<i>Salmon Salar</i>).....	8,551,500
Sockeye (saumon du Pacifique) <i>Onchorhynchus nerka</i>	10,393,000
Truite saumonée (<i>Salvelinus namaycush</i>).....	5,825,000
Poisson blanc des lacs (<i>Coregonus clupeifor-mis</i>).....	78,190,000
Homard (<i>Homarus americanus</i>).....	100,000,000
	202,959,500

HOMARDS, HUITRES, ETC., DISTRIBUES DANS LES RIVIERES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

En sus des travaux ordinaires qui se sont dans les piscifactoreries, et dont tous les détails sont donnés dans les rapports des directeurs, le département a entrepris la tâche importante de transporter les meilleures espèces de poissons de l'Atlantique à l'océan Pacifique. L'année dernière eut lieu une transplantation très réussie, dans certaines rivières de la province d'Ontario, d'achigans à grande bouche, avec la coopération du gouvernement provincial ; mais le projet autorisé et exécuté cette année, bien qu'à peu près semblable, a été plus difficile : il s'agissait de transporter des huîtres de l'Atlantique, des homards, des achigans à grande bouche, et de la petite morue de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique.

La commission des pêcheries des Etats-Unis a fait avec des succès variables cinq ou six de ces expéditions dans les dernières années, mais

aucune entreprise de ce genre n'avait été exécutée avant ce temps au Canada. Comme il n'y a pas de vrais homards dans l'océan Pacifique, mais seulement une espèce de petites huîtres disséminées çà et là le long des côtes de la Colombie-Britannique, d'une faible importance économique, toute entreprise qui réussirait à faire entrer dans ces eaux occidentales les crustacés de valeur et les mollusques mentionnés, ne pourrait manquer de rapporter de bons bénéfices, et il est très possible qu'elle pourrait conduire à de nouvelles industries piscicoles sur les côtes de l'océan Pacifique. Tous les détails de ce projet, tel qu'exécuté, seront publiés en temps opportun, car il est impossible, à cette période de l'année, de faire, excepté d'une façon très vague, un rapport des différents résultats observés depuis la distribution de juillet 1896. Il suffit de dire maintenant que dans mon rapport de 1895, à propos de cet envoi, je suggérais que, comme expérience, on expédiât dans un wagon frigorifique, mille homards vivants, quelques-uns dans des cuves d'eau de mer fraîche, d'autres dans de la sonde brute avec de la glace, et d'autres dans des herbes marines ; que les femelles portant des œufs y fussent incluses, et, si possible, que l'on détachât les œufs des homards reproducteurs et qu'on les mît dans des auges, sur des herbes, ou autrement. J'ai aussi favorisé la capture et le transport de quelques homards, âgés d'environ trois ou quatre mois, et conséquemment de petite dimension, car ces spécimens prématurés peuvent être forts s'ils sont portés dans des vaisseaux confortables et peu profonds. Des barils d'huîtres vivantes, c'est-à-dire quatre ou cinq mille huîtres, produits des huîtrières du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, devraient aussi être transportés, et quelques barils d'eau saumâtre contenant de la petite morue. En traversant la partie ouest de la province d'Ontario, quelques barils d'eau fraîche contenant le petit achigan devaient être pris à bord et distribués dans des étangs de la Colombie-Britannique. La petite morue était destinée à être distribuée dans les lacs saumâtres du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, car certains de ces lacs sont moins fortement imprégnés de matières salines et alcalines, et un poisson robuste s'y propagerait facilement, vu que certains branchiopodes y sont florissants, et ceux-ci seraient une nourriture acceptable au poisson ainsi distribué.

En diverses occasions je me suis entretenu de la dernière partie de cette entreprise avec sir John Schultz, dont l'expérience des eaux occidentales et la grande science professionnelle le portèrent à approuver fortement ma proposition. Le révérend Père Lacombe m'a personnellement déclaré qu'il partageait hautement cette opinion, car la transplantation de poissons dans des eaux qui maintenant n'en contiennent d'aucune espèce, serait un bienfait pour la population des environs de ces lacs salés, ainsi que pour les tribus indiennes voisines. Mon entreprise n'a pas été exécutée dans toute son intégrité, mais l'effort a réussi suffisamment pour montrer qu'une tentative plus considérable pourrait surmonter toutes les difficultés. Le 2 juillet, une cargaison de plus de 600 homards vivants, dont 200 femelles portant des œufs et 150 bien petits, partit d'Halifax sous les soins de M. C. A. Stayner, dont la grande expérience dans la pêche du homard servit beaucoup à l'exécution du projet. Un aide, compétent en chimie et biologie, accompagna l'envoi et rendit des services, sous la direction de M. Stayner. Huit barils de beaux homards vivants furent aussi expédiés. A cette époque, à Moncton, Nouveau-Brunswick, nous ne pûmes nous procurer la provision de petite morue que nous avions eu l'intention de prendre à bord ; mais à Sturgeon-Falls, dans la partie ouest d'Ontario, plusieurs barils d'eau fraîche contenant 40 petits achigans furent embarqués, et, grâce à de la glace récoltée çà et là en route, ils arrivèrent à destination le 9 juillet, vivants et en bon état. Le tout fut immédiatement distribué dans des eaux choisies par l'inspecteur McNab, New-Westminster, et par le capitaine J. T. Walbran, du croiseur canadien *Quadra*, et avec l'approbation de M. Stayner. Comme je l'ai déjà constaté, les rapports reçus depuis la plantation du homard, etc., démontrent clairement que non seulement des cargaisons de ce genre peuvent être transportées d'un océan à l'autre, mais aussi, que les mollusques et les crustacés transplantés trouvent des conditions qui leur conviennent et vivent en bonne santé dans des pièces d'eau abritées, judicieusement choisies dans le détroit de Géorgie. Nous préparons en ce moment un rapport complet de l'expédition et de ses résultats, et lorsque nous aurons des nouvelles subséquentes du poisson transplanté nous le publierons afin de fournir une base pour tout autre projet du